

# PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETE :

## FICHE D'INFORMATION DES FAMILLES

### LES BONS REFLEXES EN CAS DE RISQUE MAJEUR AU COLLEGE

Des plans particuliers de mise en sûreté ont été élaborés au collège. Ils répertorient :

Les risques :	Les types d'alerte :	Les conduites à tenir pour les personnes présentes au collège :
Risques naturels (ex : tempête)	Son type corne de brume	Confinement
Incendie	Alarme incendie	Evacuation
Attentat-intrusion	Sonnerie spécifique	S'échapper ou se cacher

Ces plans particuliers de mise en sûreté prévus dans l'établissement sont présentés aux enseignants et personnels. Ils connaissent donc les consignes à respecter. Différents exercices sont faits chaque année afin de permettre aux élèves et personnels d'acquérir les bons gestes dans des situations de risque majeur, quel qu'il soit.

Si vous êtes informé d'un évènement majeur au collège, les bons réflexes sont les suivants :

➤ **Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités :**

**Fréquence France bleu : 93MHz**

➤ **N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer**

➤ **Si vous vous trouvez dans l'établissement, conformez-vous aux instructions données**

➤ **Ne téléphonez pas**

➤ **N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser**

➤ **Recevez avec prudence les informations n'émanant pas des autorités**

➤ **Twitter Académie de Rennes (Compte officiel) : @acrennes**

Retrouvez cette information sur le site du collège : [www.college-croasarpennoc-guilers.ac-rennes.fr](http://www.college-croasarpennoc-guilers.ac-rennes.fr)

rubrique « plans particuliers de mise en sûreté »